



Depuis 1960, différents ouvrages hydrauliques ont été réalisés sur le coteau de Bouzy. Une étude menée en 2015 a fait ressortir la nécessité d'engager des travaux d'entretien et de réfection partielle sur ces ouvrages, sans pour autant remettre en cause le schéma global de ruissellement des eaux de surface. Depuis 2 ans, un groupe de travail composé de vignerons du village s'est réuni à plusieurs reprises pour envisager la création d'une ASA.

Le but d'une ASA est de mettre en œuvre des travaux d'aménagement et d'entretien des chemins d'exploitation, la gestion de l'hydraulique et du ruissellement des eaux. L'objectif principal est d'optimiser les conditions d'accès au vignoble, tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes, en favorisant l'embellissement du coteau et de ses paysages.

Le groupe de travail a aussi établi le périmètre de l'ASA, la matrice cadastrale, les statuts et une réflexion sur les travaux et aménagements à réaliser. Le territoire concerné par la création de l'ASA compte 434 ha 74 a 23 ca répartis en 2 785 parcelles cadastrées et regroupant des surfaces AOC sur Bouzy, une partie sur Val de Livre et une partie hors AOC en zone agricole en bas de coteau.

Si de grands travaux ne semblent pas nécessaires, une multitude de réalisations efficaces sont à mettre en place. Aussi, la solution de l'ASA répondrait à l'ensemble des attentes des propriétaires et exploitants.